

→ DSS

Compte-rendu de la réunion des Chefs de Services  
de la Direction Générale de la Jeunesse

-----

En date du 14 Octobre 1985, le Directeur Général de la Jeunesse

Monsieur MUNYAMBARAGA Narcisse a dirigé une réunion des Chefs de Services de la Direction Générale de la Jeunesse.

- Etaient présents :
- Monsieur KAREKEZI Epimaque, Chef de Division Encadrement
  - Monsieur RUSANGANWA Augustin, Chef de Division Production
  - Monsieur HAKIZIMANA Protais, Chef de Division Formation
  - Monsieur MBONEZA Gaspard, Chef de Bureau Groupements Socio-Economiques

Les points inscrits sur l'ordre du jour étaient :

I. Examen des dossiers urgents :

- Evaluation de l'Année Internationale de la Jeunesse (concours agro-pastoral + Inspection des C.F.J.)
- Rapport annuel 1985
- Visites des Centres privés de Kigali
- Déplacement des vaches de MUTURA à GISHWATI
- Exposition-vente
- Restructuration du C.F.J. de GATI
- Rapport à fournir à l'ACCT et au MINIPLAN sur MURAMBI
- Situation des comptes des C.F.J.
- Affectation des instructeurs dans les C.F.J.
- Nomination des Encadreurs Préfectoraux.

II. Divers

I.1 Evaluation de l'Année Internationale de la Jeunesse

Le président de la réunion a dit que comme l'année touche à sa fin, le concours agro-pastoral organisé dans tout le pays et des visites effectuées dans tous les Centres de Formation de la Jeunesse devaient nous permettre d'évaluer ces structures d'encadrement et de formation des jeunes.

Evaluation des groupements socio-économiques des Jeunes

Elle a été faite par la Direction de la Planification, Evaluation et Inspection des Projets ; mais a dit le Directeur Général de la Jeunesse, le Chef de Bureau des Groupements socio-économiques doit faire le rapport relatif à son service, en s'inspirant de certaines conclusions et des données du concours organisé dans ces groupements.

.../...

### 1.3 Visites des Centres de Formation de la Jeunesse de Kigali

A propos de ces visites, le Chef de Division Formation a dit qu'il a proposé aux instances compétentes qu'on fasse appel encore à la commission interministérielle composée de représentants du MINIJUST, MINEPRISEC, MININTER, MINIFOPE et de la Commune Urbaine de NYARUGENGE, mise en place par tous les Directeurs des Centres pour qu'elle effectue ces visites mais que jusqu'aujourd'hui il n'a pas eu la suite.

Le Directeur Général de la Jeunesse a répondu qu'il n'est pas nécessaire de faire appel à cette commission car pour le moment on connaît les centres <sup>ne</sup> qui appartiennent au MIJEUCOOP et ceux qui <sup>ne</sup> lui appartiennent pas puisque cette commission les a différenciés. Pour le moment continue le Directeur Général, le Ministère va seul visiter ces Centres qui demandent son concours pour voir s'ils respectent ou non les conditions exigées. ~~Sur~~ ces inspections il faut y aller délicatement sans semer la terreur.

### 1.4. Exposition-vente

Monsieur le Directeur Général de la Jeunesse a fait savoir aux participants à la réunion qu'il a été contacté par le Directeur Général de l'Artisanat et petites et moyennes entreprises à propos de cette exposition qui aura lieu en décembre 1985 ; il lui a fait savoir que du côté du MIJEUCOOP, le responsable des préparatifs à cette exposition-vente est Monsieur RUSANG ANWA Augustin, Chef de Division Production. Il a été demandé à celui-ci d'activer la finalisation de ce dossier.

### 1.5. Déplacement des vaches de MUTURA à GISHWATI

Etant donné que le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif ne peut pas trouver dans l'immédiat un véhicule pour le déplacement de ces vaches, le Directeur Général de la Jeunesse a écrit une lettre au Directeur du C.F.J. de MUTURA lui autorisant de louer un camion qui déplacera ces bêtes au cours de la semaine du 14 courant.

### 1.6 Restructuration du C.F.J. de GATI

Le Chef de Division Formation a dit que le problème qui se posait, était celui du carburant mais que maintenant qu'on l'a déjà eu, le 15/10/85, on y enverra un camion pour le transport du matériel de construction.

Le problème de carburant avait également freiné les activités de la Division Production comme par exemple l'approvisionnement des C.F.J. et la vente du moulin qui se trouve au C.F.J. de NDAGO en Préfecture de GIKONGORO. Pour la vente de ce moulin, quelqu'un du Ministère s'y rendrait le 18/10/85 pour la superviser, pour autant que le Directeur de Ndago confirme la date de la vente aux enchères.